

du Collège Jean-Pierre Vernant

http://fcpe-vernant.le-pic.org/

Stage en entreprise des élèves de 3^{ème}

Chers parents de 4^{ème}

A la fin du premier trimestre prochain, fin novembre, début décembre, les élèves de 3^{ème} devront faire un stage d'observation en entreprise. Ce stage est obligatoire et il doit permettre aux élèves de prendre un premier contact avec le monde du travail afin de construire leur projet d'orientation d'après la 3^{ème}. Il doit s'effectuer dans l'agglomération toulousaine. Le choix de l'entreprise est laissé à l'élève. Le collège distribuera les documents liés à ce stage à la fin du mois de septembre 2013. Cependant, voici quelques conseils de parents déjà concernés.

Plusieurs critères peuvent le guider dans sa recherche d'une entreprise d'accueil :

- 1) il a déjà une idée précise du métier qu'il aimerait faire plus tard
- 2) il a des intérêts particuliers pour une matière
- 3) il aimerait découvrir un secteur qui n'est pas connu par son environnement familial.

Mais ... soyons sincères, souvent nos enfants n'ont pas encore d'idées bien précises, d'où la difficulté pour choisir un corps de métier à "observer". De plus il faut aussi tenir compte de certains facteurs qui limitent l'acceptation du stagiaire dans une entreprise :

- -certaines petites entreprises ont du mal à pouvoir dégager du temps pour le consacrer au stagiaire
- -certains métiers sont plus demandés que d'autres (journaliste, métier de la communication). Le premier arrivé est généralement le premier servi !
- -les collèges à Toulouse fixent généralement les dates du stage à la même période, ce qui engendre beaucoup d'élèves en recherche de stage en même temps
 - dans certaines entreprises, il n'est pas évident d'occuper un stagiaire de 14 ans pendant 5 jours.

N'oubliez pas également de penser aux côtés pratiques (transport, horaires etc.), car le stagiaire doit souvent se plier aux usages de l'entreprise.

Nous vous incitons donc à commencer à réfléchir dès maintenant avec votre enfant aux différentes possibilités. N'hésitez pas à contacter les entreprises et à faire fonctionner votre réseau (famille, collègues, entreprises proches du domicile). Si vous ne trouvez pas de place dans une entreprise du métier choisi par votre enfant, sachez que le stage doit aussi permettre à l'élève de se faire une idée du monde du travail : l'organisation, les horaires, les spécificités des tâches de l'entreprise, le déroulement d'une journée. Ceci peut être découvert dans n'importe quelle entreprise, chez un boulanger comme chez un avocat.

Nous vous souhaitons à tous une bonne "recherche" et bon courage.

Vos représentants parents d'élèves FCPE et parents entre autres d'élèves de troisième.